



Piste cyclable 500 m



Plage du Poiré 1,5 km
Port de Jard-sur-Mer 1 km
Centre ville 500 m →



Pot
d'accueil

Le dimanche
à 12h au bar
(Juillet - Août)



Réception

- ① Bar
- ② Laverie
- ③ Fitness
- ④ Snack / Point alimentaire
- ⑤ Animations



Accueil

de 8h à 20h
en Juillet / Août ;
de 10h à 12h
et de 15h à 18h
en hors saison

Entrée
de 6h30
à 23h45



Contacts utiles

- **Office du tourisme** : 02 51 33 40 47
(place de la liberté - Jard sur Mer)
- **Pompier** : 18 - **SAMU** : 15 - **Police** : 17
- **Hôpital** : 02 51 21 85 85
(CH, 26 rue de Chateaubriant - Olonne sur mer)
- **Médecin** : 02 51 33 60 33
(5 rue de la République - Jard sur Mer)
- **Cabinet infirmier** : 02 51 33 41 47
(75 bis rue de l'Océan - Jard sur Mer)
- **Pharmacie** : 02 51 33 58 99
(Super U, 2 bis route de la Perpoise - Jard sur Mer)
- **Transport** : (Taxi - 02 51 33 57 29)
- **Clinique Vétérinaire** : 02 51 90 62 95
(24 impasse du Verger - Talmont St Hilaire)

Règlement

- Respecter le règlement intérieur du camping, affiché sur le mur de la réception.
- Rouler au pas dans le camping (max. 10 km/h) pour la sécurité de vos enfants.
- Surveillance de nuit de 23h à 4h (Juillet - Août).
- Parking gratuit à l'extérieur (nous vous recommandons de ne rien laisser dans vos voitures).
- BBQ et plancha électrique sont interdits (location de BBQ à gaz et à charbon)

Piscine

PISCINE OUVERTE DE 10H À 19H

Le port du bracelet est obligatoire ainsi que le maillot ou slip de bain. Les shorts, robes de bain, etc. sont strictement interdits lors de la baignade. L'accès piscine est exclusivement réservé aux clients du camping. Pour le confort de tous, merci de ne pas fumer, ni manger autour des bassins.

Services / Activités

Renseignements à l'accueil.

Activité sur place



Service payants



Autres services



Animations

En Juillet et Août, participez à nos animations.

Tous les jours, en journée et en soirée (sauf le samedi) Renseignez-vous auprès de nos animateurs. Le programme est affiché sur le tableau des animations. Pour télécharger notre programme d'animations, flashez ce code.



Arrivée :

En location : A partir de 16h.
Compléter la fiche état des lieux à remettre sous 24h à la réception.

En emplacement : A partir de 12h.

Départ :

En location : prendre rdv, minimum 48h avant le départ, à la réception pour l'état des lieux prévu avant 10h hors saison et entre 6h et 10h en saison.

En emplacement : le jour du départ, quitter l'emplacement avant 12h.



Animaux

Un seul animal est autorisé (-20kg). Il doit être déclaré à la réception dès votre arrivée, être tenu en laisse, porter un collier, être tatoué, vacciné et posséder un carnet de vaccination (prévoir panier ou couverture pour les locations). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. En votre absence, il est interdit de laisser votre chien seul dans la location ou sur l'emplacement. Nous vous prions de bien vouloir emmener votre chien à l'extérieur du site pour ses besoins naturels et de ramasser ses déjections. Des sacs « Cani Propres » sont à votre disposition à la réception.

Loisirs aux alentours

Piste cyclable à 300 m

LES PLAGES

- **La Plage du Boisvinet** : Plage de sable surveillée en saison, accueille les personnes à mobilité réduite. Débute au port et s'étend jusqu'à la commune de St Vincent sur Jard
- **La Plage de la Mine** : Plage de sable sauvage surveillée en saison. Baignade idéale même à marée basse

LES MARCHÉS

- **Toute l'année le Lundi** (de 8h à 13h) Place des Ormeaux
- **En Été le Mercredi** (de 9h à 13h) Centre-ville
- **En Été Marché Nocturne le Jeudi** (de 19h à 23h) Port de Plaisance

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

- Merci de prêter une attention particulière au risque de feu. Les feux ouverts sont interdits au camping ainsi que les pétards et feux d'artifice.
- En cas de départ d'incendie, utilisez l'extincteur ou RIA le plus proche, et si embrasement, alertez la réception ou le 112, et rejoignez à pied le point de rassemblement devant la réception (voir plan d'évacuation affiché à la réception).
- Ne laissez aucun objet de valeur et fermez toujours votre locatif à clef en votre absence.
- Il est interdit de fumer dans les locatifs.

INCENDIE

18 POMPIERS
112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

DONNEZ L'ALARME

Attaquez le feu au moyen des extincteurs appropriés

Dans la fumée, baissez vous, l'air frais est près du sol

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme et téléphonez au :
Envoyez une personne au point de repère pour attendre les secours

15

ÉVACUATION

Au signal sonore Gardez votre sans froid

Dirigez-vous vers le point de rassemblement sans crier, ni courir

Suivez les instructions données par le ou les responsables de l'établissement

Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité

PRÉVENTION

Ne encombrez pas les issues de secours, les dégagements, les portes....

Ne fumez pas dans les endroits interdits